

Décision

Générale

colonial

Décision n° 727/B.P.E. Décisions concernant les Services d'Etat

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
11 juin 1963

Numéro JO
n° 6 du 30/06/1963

Date du numéro
30 juin 1963

TEXTE INTÉGRAL

M. Bourdery Pierre, Inspecteur Central des Impôts, 2° échelon (indice net ancien 465) est mis à la disposition du Ministre des Finances, des Affaires économiques et du Plan pour compter du 26 mai 1963, date de son arrivée dans le Territoire.